



L'Observatoire de l'air en Île-de-France

Etat de la qualité de l'air et enjeux

Webinaire TEDDIF – 10 novembre 2022

Présentation du bilan de la qualité de l'air en Île-de-France en 2021



► Dioxyde d'azote et particules PM₁₀

- Des niveaux qui ne respectent pas les valeurs limites
- Moins de personnes exposées selon les seuils et avec une intensité moindre
- Recommandations de l'OMS dépassées

► Particules PM_{2.5} et Ozone

- Des niveaux qui ne respectent pas les objectifs de qualité ni les recommandations de l'OMS

DÉPASSEMENT DES VALEURS LIMITES RÉGLEMENTAIRES (Fr et UE)

Nombre de Franciliens exposés



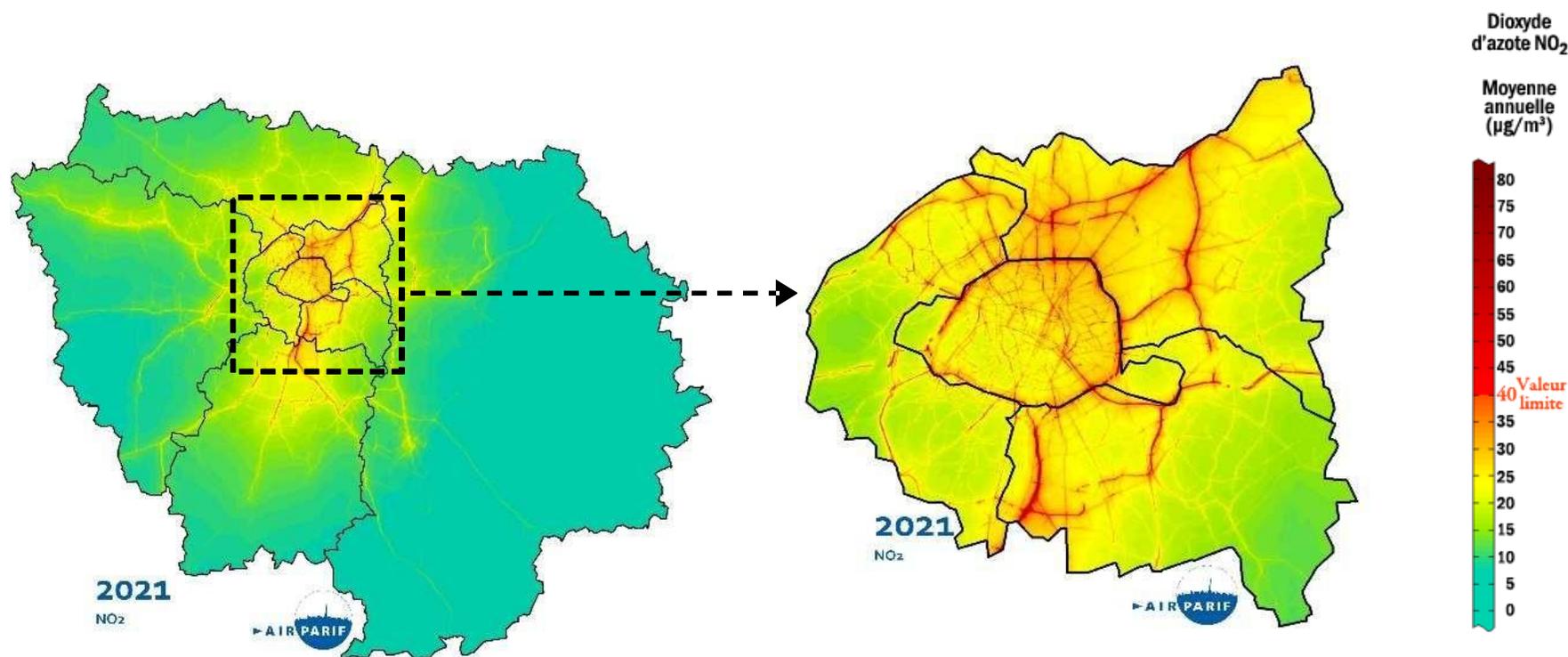
DÉPASSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE L'OMS

Pourcentage de Franciliens exposés



Situation de l'année 2021 vis-à-vis des différents seuils à respecter ou recommandés

- ▶ **Poursuite de la baisse avec une réglementation respectée en situation de fond, mais largement dépassée au voisinage des grands axes routiers (jusqu'à 2 fois > Valeur Limite)**
- ▶ **Des Franciliens toujours exposés mais en forte diminution (60 000 personnes)**



Concentrations moyennes annuelles de dioxyde d'azote (NO₂) en 2021 en Île-de-France avec un zoom sur Paris

ÉVOLUTION DES FRANCILIENS EXPOSÉS À UN DÉPASSEMENT DE VALEUR LIMITE POUR LE DIOXYDE D'AZOTE

NO₂
Dioxyde
d'azote



3,5 millions



2,5 millions

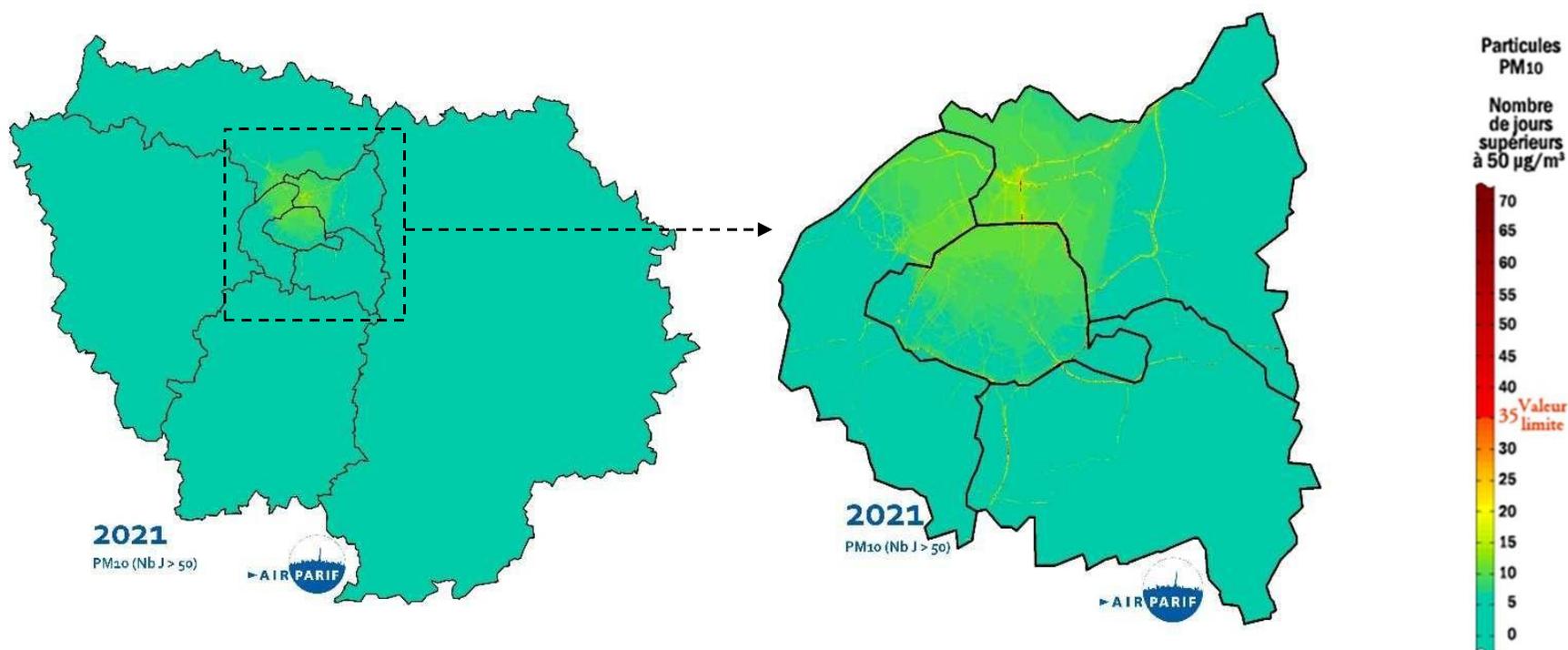


1,3 millions



60 000

- ▶ Moins de **1000 Franciliens concernés** par un dépassement de la valeur limite journalière*, essentiellement le long du trafic et dans les zones densément peuplées



Nombre de jours de dépassement du seuil journalier de 50 µg/m³ en PM₁₀ en 2021 en Île-de-France, avec un zoom sur Paris

* 50 µg/m³ à ne pas dépasser plus 35 jours par an

ÉVOLUTION DES FRANCILIENS EXPOSÉS À UN DÉPASSEMENT DE LA VALEUR LIMITE JOURNALIÈRE POUR LES PARTICULES PM₁₀

PM₁₀
Particules



5,4 millions



3,1 millions



130 000

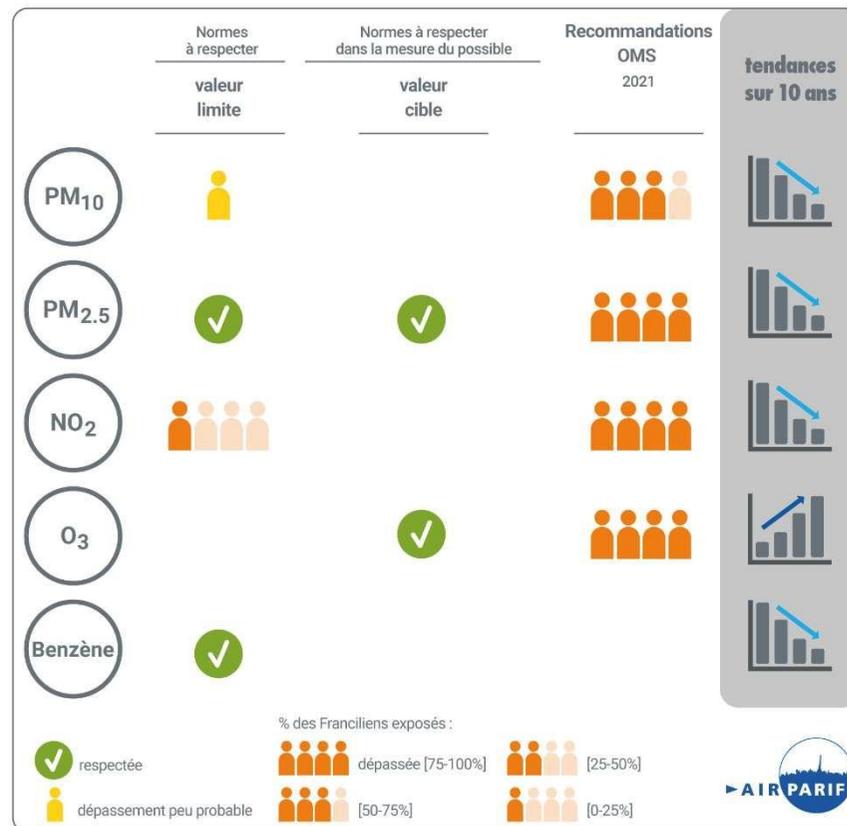


<1 000

2021 confirme la baisse tendancielle de ces dernières années

- **depuis 10 ans** : -30 à -40% selon les polluants, à l'exception de l'ozone
- **Depuis 2019** : baisse des concentrations de tous les polluants et de la population exposée à des dépassements de seuils

Mais un large dépassement des lignes directrices de l'OMS abaissées en 2021 pour prendre en compte l'évolution des connaissances sur un impact sanitaire de la pollution à des niveaux plus faibles



Gains d'émissions nécessaires et scénarios pour respecter les seuils de qualité de l'air



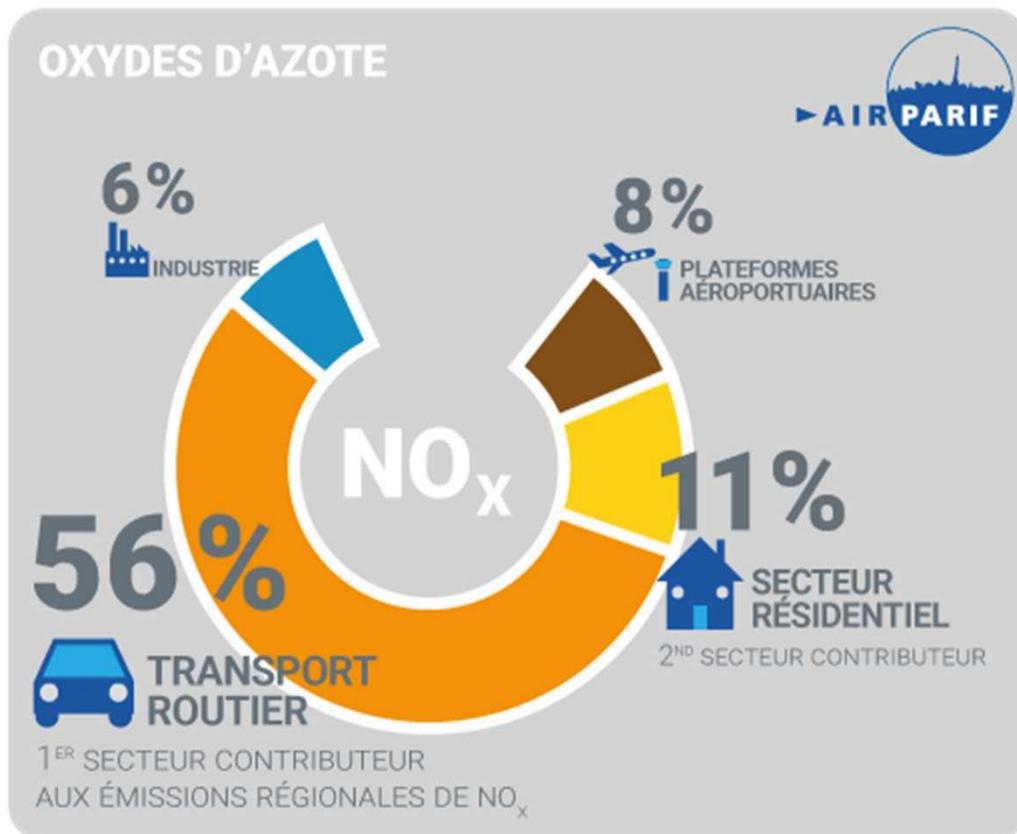
- ▶ **Calculer les gains d'émissions nécessaires par secteur géographique pour respecter :**
 - les valeurs limites réglementaires
 - les recommandations de l'OMS (cibles intermédiaires)

- ▶ **Evaluer le tendanciel à l'horizon 2025 permettant de mettre en relief si le fil de l'eau est suffisant, et dans le cas contraire le «reste à faire »**

- ▶ **Evaluer les gains de scénarios types afin de fournir des ordres de grandeur :**
 - Secteur transport routier
 - Chauffage au bois

- ▶ **Ces travaux ont vocation à :**
 - Servir de données d'entrée pour les **Plans Air**, introduits par l'article 85 de la LOM, qui renforcent les exigences des PCAET sur le volet air

L'étude ne permet pas d'évaluer l'impact de plans d'actions spécifiques mais fournit des données préalables indispensables

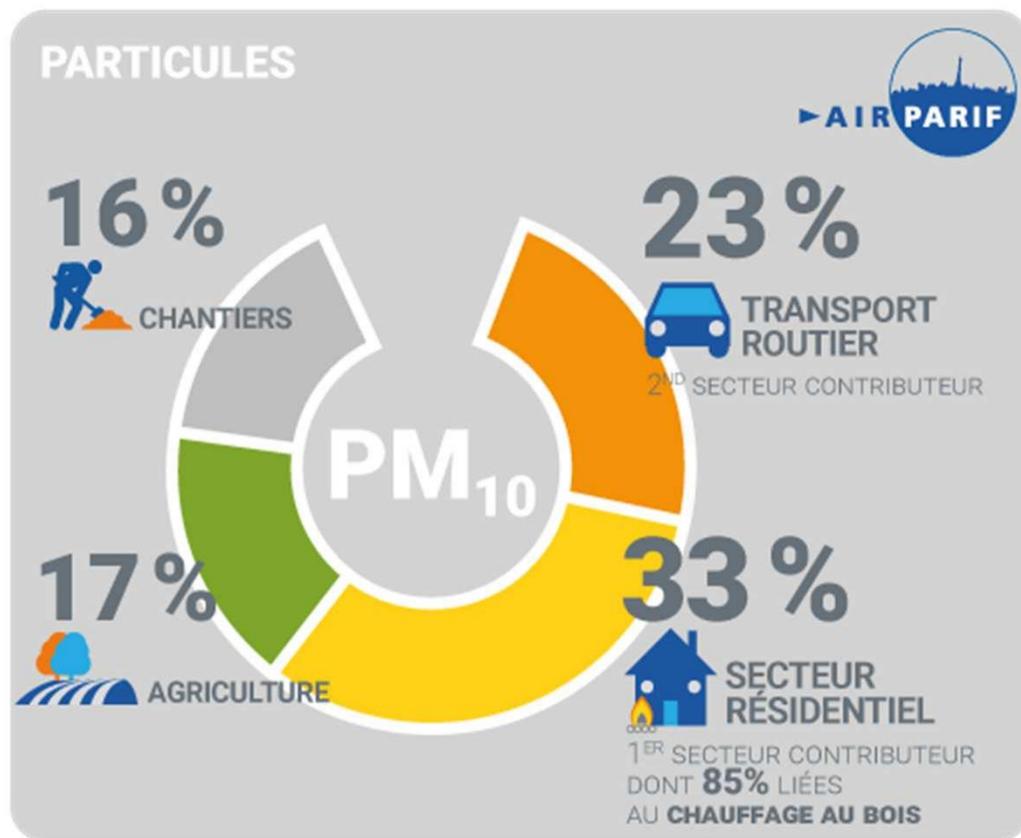


Première contribution

Transport

Seconde contribution

Bâti



Première contribution



Bâti

Seconde contribution



Transport

Evaluer si le « fil de l'eau » permet de respecter les valeurs limites dans l'air ambiant

- **Inventaire prospectif de 2025** : Scénario tendanciel avec prise en compte a minima des actions locales visant à réduire les émissiõns de polluants atmosphériques

Evolution des émissiõns de NOx et de particules PM10 entre 2018 et 2025 en Ile-de-France

Diminution des émissiõns de NOx entre 2018 et 2025 en IDF :



Diminution des émissiõns de PM₁₀ entre 2018 et 2025 en IDF :

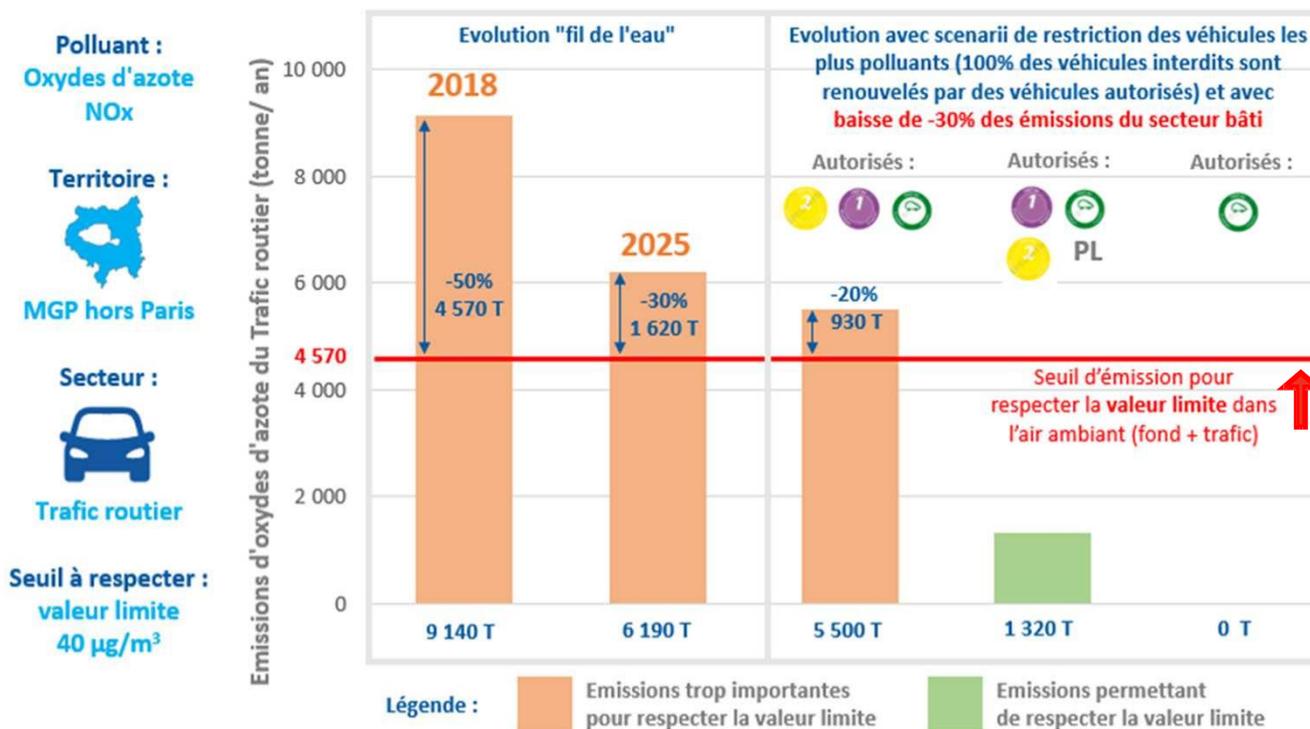




MGP hors Paris => « -60 % Routier » ou « -50 % Routier + -30 % Bâti »

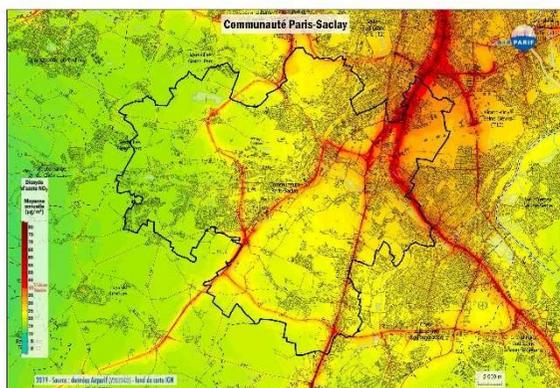
Soit une diminution nécessaire des émissions du Transport de 4 570 tonnes de NO_x

Baisse complémentaire des émissions sur le bâti = baisse nécessaire moindre sur le trafic routier



- ▶ Compte-tenu des disparités au sein des zones une **territorialisation** à l'échelle des l'EPT et des EPCI a été faite
- ▶ Permet de mettre en relief, par territoire, les enjeux de la qualité de l'air à travers :

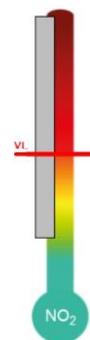
Concentrations sur l'ensemble du territoire



Population exposée au seuil défini ?



Ampleur des dépassements au-delà du seuil ?



Gains d'émission nécessaires ?



Au regard de l'inventaire 2018 et 2025

→ Fiche par EPCI disponible sur demande auprès d'AIRPARIF

Des nouvelles cibles plus ambitieuses au service de la santé



► Nouvelles recommandations OMS (2021) et des cibles intermédiaires

RECOMMANDATIONS OMS

		Seuil de référence de 2005		Seuil de référence de 2021
Particules PM _{2.5}	Année	10 µg/m ³		5 µg/m ³
	24 heures	25 µg/m ³		15 µg/m ³
Particules PM ₁₀	Année	20 µg/m ³		15 µg/m ³
	24 heures	50 µg/m ³		45 µg/m ³
Ozone O ₃	Pic saisonnier	- µg/m ³		60 µg/m ³
	24 heures	100 µg/m ³		100 µg/m ³
Dioxyde d'azote NO ₂	Année	40 µg/m ³		10 µg/m ³
	24 heures	- µg/m ³		25 µg/m ³

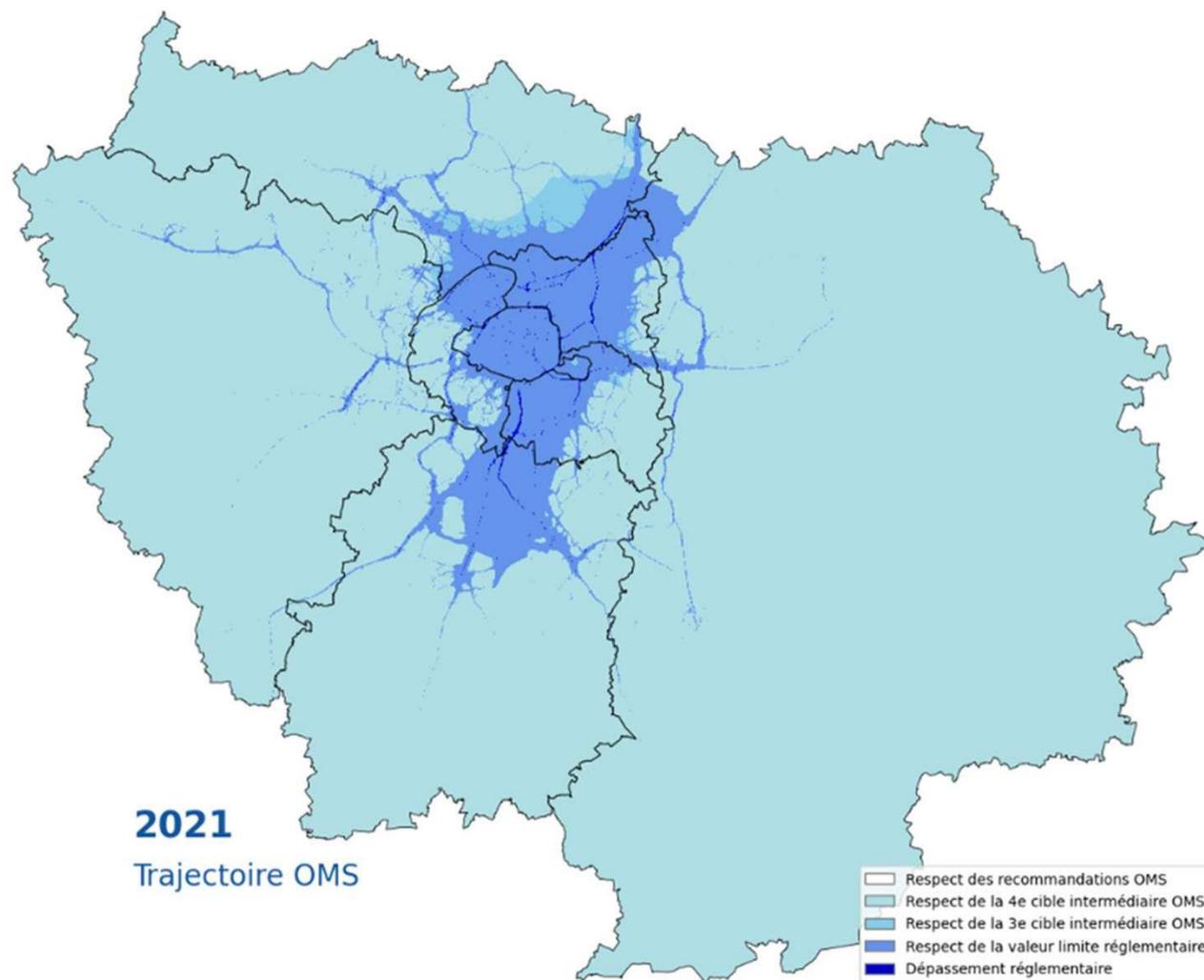
Polluant	Durée retenue	Cible intermédiaire				Niveau recommandé
		1	2	3	4	
PM _{2.5r} µg/m ³	Annuel	35	25	15	10	5
	24 heures ^a	75	50	37,5	25	15
PM _{10r} µg/m ³	Annuel	70	50	30	20	15
	24 heures ^a	150	100	75	50	45
O ₃ µg/m ³	Saison de pointe ^b	100	70	-	-	60
	8 heures ^a	160	120	-	-	100
NO ₂ µg/m ³	Annuel	40	30	20	-	10
	24 heures ^a	120	50	-	-	25
SO ₂ µg/m ³	24 heures ^a	125	50	-	-	40
CO, mg/m ³	24 heures ^a	7	-	-	-	4

^a 99^e percentile (c.-à-d. 3 à 4 jours d'excédent par an)

^b Moyenne de la concentration moyenne en O₃ maximale sur 8 heures et six mois consécutifs, avec la plus forte concentration en O₃ des moyennes glissantes sur six mois.

► Projet de nouvelle Directive Européenne (octobre 2022)

	2022	seuil à atteindre en 2030	seuil OMS 2021
PM2.5 moyenne annuelle	25 µg/m ³	10 µg/m ³	5 µg/m ³
PM10 moyenne annuelle	40 µg/m ³	20 µg/m ³	15 µg/m ³
NO2 moyenne annuelle	40 µg/m ³	20 µg/m ³	10 µg/m ³





L'Observatoire au service de la Santé
et de l'Action

airparif.fr



Contact : charles.kimmerlin@airparif.fr | 01 44 59 41 24